

L'HYMNE OLYMPIQUE A TRAVERS LES JEUX

En ce 5 avril 1986, au stade d'Athènes, le roi Georges I de Grèce ayant prononcé, le premier dans l'histoire contemporaine, la parole sacramentelle: "*Je proclame l'ouverture des Jeux de la l'ère Olympiade de l'ère moderne*", des chorales entonnent la cantate du poète grec Costis PALAMAS mis en musique par l'excellent compositeur Spirou SAMARA. Cette oeuvre travaillée à la demande du Comité Organisateur consiste en chœurs sans accompagnement, repris et soutenus par une ou plusieurs musiques militaires. Elle éclata à nouveau, dix ans plus tard, dans la même enceinte à l'occasion des premiers et uniques Jeux de la série Hélienne. Ensuite, ce fut l'oubli jusqu'en 1960. Cette année là, le Comité International Olympique adopta l'oeuvre de SAMARA et de PALAMAS comme Hymne Olympique Officiel. Entre temps, d'autres textes musicaux composés et choisis soit à la suite d'un concours, soit directement sur demande, eurent l'honneur de servir d'hymne Olympique. Retraçons brièvement et chronologiquement l'histoire de l'Hymne Olympique à travers les Jeux.

*
* *

ATHENES Hymne Olympique de SAMARA et PALAMAS
1896

A Paris comme à Saint-Louis, les Jeux noyés dans les manifestations d'exposition ne connurent ni faste ni éclat.

LONDRES Malgré la présence des trompettes de la *Life Guard*
1908 et des fanfares des *Grenadiers Guards*, "la musique fut oubliée", lit-on dans un rapport, tout se borna aux éclats cuivrés et aux rengaines accoutumées des orphéons".

STOCKOHLM Le jour de l'ouverture, 6 juillet, l'association
1912 chorale suédoise chante à la suite de la proclamation du Roi de Suède Gustav V, des oeuvres nationales. Les athlètes quittèrent le stade aux sons de la *marche triomphale olympique* du compositeur suédois H. ALEXANDERSSON. Cette oeuvre avait été primée au concours organisé par le Comité Olympique Suédois.

ANVERS 1920 Des trompettes thébaines retentirent tandis que montait le drapeau olympique qui, inauguré à Paris en juin 1914, n'avait encore jamais été hissé au cours des Jeux. Lors de la clôture, *une cantate de Pierre BENOIST* fut chantée par 1200 exécutants.

PARIS 1924 Deux chorales renommées, celle des Instituteurs de Prague et celle des Crick-Sicks de Tourcoing, accompagnées par la musique de la Garde Républicaine, d'un régiment colonial et de régiments d'infanterie, assurèrent la partie musicale de l'ouverture. Alors que redescendaient les drapeaux olympique, français et hollandais, les *choeur de la Muette d'AUBER et l'Hymne à la France d'Ambroise THOMAS* furent entonnés.

AMSTERDAM 1928 L'organisation des chorales fut confiée à la Société Royale des Choeurs d'Hommes Apollo: 1200 membres issus de huit Sociétés. La musique militaire royale et celle de la marine royale jouèrent le "*WILT HEDEN NU TRE DEN*" de VALERIUS. Après la déclaration d'ouverture, les choeurs entonnèrent "*Le chant du drapeau*".

LOS ANGELES 1932 Sur un texte de Louis E. BENSON, Bradley KEELER composa son *hymne olympique* des Jeux de Los Angeles. Cet hymne fut exécuté à nouveau pendant la session du Comité International Olympique à Vienne en 1933; à cette occasion, un nouveau texte, en allemand, avait été écrit par Gustavus T. KIRBY.

BERLIN 1936 Le Docteur Richard STRAUSS, lui même, dirigea les musiciens qui interprétèrent sa: "*Marche d'Hommage*". Un concours devait permettre d'en choisir le texte. Le poème de Wilhelm von SCHOLZ fut primé. Cependant, "*bien que supérieur d'un point de vue poétique*" relève-t-on dans le rapport officiel de la XIème Olympiade, son ouvrage fut jugé trop "*national*". Un second concours connut un incomparable succès puisque trois mille manuscrits furent reçus. Des quatre retenus et transmis à Strauss, celui-ci choisissait l'oeuvre de Robert LUBAHM. Durant les Jeux d'hiver, Richard Strauss invita les membres de la Commission Exécutive du C.I.O. à une réception durant laquelle l'hymne fut chanté par un artiste de l'opéra de Munich accompagné par le maître.

Comme pour toutes les solennités entourant les Jeux et dont la nécessité découle de l'Esprit même de l'Olympisme, (1) le baron Pierre de Coubertin a très souvent insisté sur leur importance. Ses conseils à leur sujet sont nombreux. Retenons celui-ci :

"De grandes masses chorales alternant avec de lointaines fanfares constituent par excellence la base des symphonies olympiques que les musiciens de l'avenir voudront sans doute composer . Il leur faudra en quelque sorte la collaboration des architectes, les problèmes d'acoustique ne se trouvant pas résolus par le fait du plein air. Les "écrans" y jouent un grand rôle et de plus on ne saurait oublier que l'invisibilité des exécutants fut un des dogmes novateur.~ de l'esthétique wagnerienne, dogme qui compte des fidèles de plus en plus convaincus".

(1) Nous reviendrons sur ce thème dans un très prochain numéro.